



Déconfinement.

Nous exigeons la transparence et des actes concrets !

Le Président de la République a annoncé le début du déconfinement pour le 11 mai. Ce déconfinement devrait se faire en plusieurs étapes dont la réouverture des écoles. **Ne soyons pas dupes ! Si les écoles, collèges et lycées reprennent, c'est juste pour que les parents puissent retourner au travail ! Ce n'est pas une mesure sanitaire mais économique !**

D'autre part, comment faire appliquer les règles des gestes barrières à des enfants, dans des classes souvent surchargées ? Notons par ailleurs le cynisme de l'éducation nationale qui n'hésite pas à annoncer la fermeture de classes dans de nombreux départements ? Qu'en sera-il de la protection des salariés au travail et dans les transports bondés que nous subissons en Île-de-France ? Dans le même mouvement le président de la république annonce que les personnes les plus fragiles devront continuer à être confinées et que les restaurants, les bars, les salles de spectacles... seront maintenues fermés jusqu'à nouvel ordre ! Quelle cohérence ?

Pour la CGT, la priorité est de protéger la population et non de céder aux injonctions du Medef !

Pas de protection, pas de travail !

Notre région est la plus durement touchée et l'épidémie ne s'arrêtera pas le 11 mai au matin. Nous avons bien conscience que le déconfinement ne sera qu'une étape. Nous allons devoir vivre avec ce virus jusqu'à la découverte du traitement et du vaccin. Pour cela, **il faut des actes concrets et immédiats !**

En premier, la mise à disposition de masques, de gants, ainsi que du matériel de protection en quantité suffisante pour tous les franciliens, le dépistage systématique avec des tests sérologiques.

Nous exigeons toute la clarté sur la situation des hôpitaux, des Ehpad, des établissements médico-sociaux : il ne manque pas que des masques, mais aussi des « surblouses », des médicaments, des appareils... Toute la chaîne de protection et de traitement est à renforcer d'urgence. Toutes les productions doivent aller dans le sens de la protection de la population et de son soutien vital.

Nous exigeons des informations régulières sur l'avancée de la recherche pour les traitements et le vaccin.

Dans cette période, Medef et grands patrons se mettent à rêver de leur jour d'après. Un monde toujours plus injuste : Fin des 35h, travail gratuit, confiscation des RTT et des jours de congés aux profits de l'entreprise, ils vont jusqu'à réclamer de nouveaux cadeaux notamment leur exonération de leur devoir de résultat en terme de prévention et sécurité !

Pour la CGT, après la crise, hors de question de travailler plus : Les dividendes ne doivent pas enrichir les actionnaires, ils doivent être utilisés pour remettre l'économie à flot ! Toutes les énergies doivent être mobilisées pour bâtir un nouveau système social et économique.

N'oublions pas que ce sont les plus mal payés qui nous font tenir ! Nous exigeons l'augmentation du SMIC, l'augmentation des salaires. Le maintien intégral des salaires pour les 1,6 millions de salariés en chômage partiel en Île-de-France (142 000 entreprises). Le maintien du niveau de vie des plus précaires, des étudiants, chômeurs, intermittents, etc..., la suppression pour le mois de mai des loyers et remboursements de crédits immobiliers, des factures d'eau, d'électricité, de gaz. Les aides exceptionnelles aux familles avec enfants et aux étudiants loin de chez eux doivent se faire immédiatement !

La main sur le cœur, le Président de la République a annoncé dans une déclaration solennelle, face à la Nation, l'esquisse de grands changements : Annulation de la dette des pays du tiers monde, garantir notre indépendance financière, rebâtir une indépendance agricole, sanitaire, industrielle et technologique française. Cela passerait par un plan massif pour notre santé, notre recherche, nos aînés, entre autres, la possibilité de planifier, la sobriété carbone, la prévention, la résilience, qui permettront de faire face aux crises à venir. Chiche ! C'est précisément ce que de nombreuses organisations, dont la CGT, réclament depuis des décennies. **Nous saurons faire en sorte que ces paroles ne se perdent pas dans le vent.**

Nous sommes prêts à les imposer, par la mobilisation, par la lutte !

**Revendications CGT, adressées le 6 Avril
à Emmanuel MACRON,
Président de la République.**

1. Garantir les droits et la protection des salariés – droit de retrait – Paiement du chômage partiel à 100%.
2. Classer les salariés malades du COVID-19 en maladie professionnelle.
3. Définir les activités économiques essentielles dans le contexte de la crise sanitaire actuelle / fermer les entreprises ne contribuant pas aux besoins vitaux.
4. Abroger les ordonnances de déréglementation du temps de travail (les 60 h par semaine ; la confiscation du choix de dates de congés et RTT).
5. Rendre disponible la fourniture de masques et de gants pour les salariés en 1ère ligne, récupérés par l'arrêt des activités de productions non essentielles.
6. Relancer, relocaliser et/ou reprendre les activités de production des protections sanitaires nécessaires (LUXFER-bouteilles d'oxygène ; Chapelle Darblay – masques, ...).
7. Déclarer l'état de catastrophe sanitaire afin de mettre à contribution les assurances dans les indemnisations indispensables, notamment la prise en charge du chômage partiel à 100%.
8. Imposer la suppression des dividendes aux actionnaires.
9. Garantir le contrôle des aides publiques aux entreprises (notamment PME et celles de l'ESS).
10. Interdire tous les licenciements et suspendre tous les PSE.
11. Prendre des mesures de protection immédiate pour les personnes au chômage et en travail précaire, les intérimaires, saisonniers et les travailleurs des plateformes numériques.
12. Elaborer une autorisation spécifique et nationale afin de permettre à tous les élus et mandatés syndicaux de circuler librement et d'intervenir dans l'entreprise.
13. Augmenter immédiatement le SMIC et organiser sa répercussion sur l'échelle des salaires. Augmenter le point d'indice Fonction Publique. Cela était déjà nécessaire avant la crise sanitaire, ça l'est encore davantage avec les pertes de salaire liées à la disparition des formes variables de rémunération (primes diverses...).
14. Maintien du paiement des cotisations sociales.

1^{er} mai 2020

Bien que confinés et malgré des impossibilités liées aux conditions sanitaires de la période. Il est hors de question qu'il n'y ait pas d'expression syndicale le 1^{er} mai. Des contacts unitaires sont en cours pour proposer des moyens d'expression et d'action adaptés à la situation. Nous vous tiendrons au courant dans les prochains jours.

**Pour une société plus juste,
exigeons des actes forts !**

**Par la lutte, construisons
de nouveaux jours heureux !**



Au-delà de grands discours, l'heure est aux actes.

En tant que citoyen-ne-s, nous avons toutes et tous le pouvoir de nous faire entendre pour prendre part à ces décisions qui impacteront durablement nos vies et celles des générations futures. Aujourd'hui, ensemble, défendons les mesures sociales, écologiques, féministes, qui s'imposent. Défendons ensemble des mesures urgentes et de long terme pour la justice sociale et climatique.

SIGNEZ LA PETITION

<https://www.cgt.fr/actualites/europe/mobilisation/plus-jamais-ca-construisons-ensemble-le-jour-dapres>

**URGENCE SANITAIRE
URGENCES SOCIALES**

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi

Salarié-e-s d'Île de France
pendant la pandémie de coronavirus
ne restez pas isolé-e-s.

N° d'appel gratuit **08 05 38 48 22**

